



Ville de Métis-sur-Mer



PUBLIC NOTICE TO RESIDENTS OF METIS -SUR-MER

MUNICIPAL BY-LAW NO. 11-60 REGARDING:

- 1- Budget forecasts for the 2012 fiscal year and;
- 2- The imposition of real estate taxes, service taxes and tariffs for the 2012 fiscal year.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Stéphane Marcheterre, General Manager and secretary treasurer that the municipal council of Métis-sur-Mer adopted, on December 15, 2011, By-Law no. 11-60 regarding budget forecasts for the 2012 fiscal year and the imposition of real estate taxes, service taxes and tariffs for the 2012 fiscal year.

Any interested party may consult the said By-Law at the office of the Municipality.

This By-Law comes into effect in accordance with the Law.

GIVEN AT MÉTIS-SUR-MER this 16th day of December, 2011.

Stéphane Marcheterre,
General Manager and secretary treasurer

AVIS PUBLIC AUX RÉSIDENTS DE MÉTIS-SUR-MER

RÈGLEMENT MUNICIPAL NO. 11-60 CONCERNANT :

- 1- Les prévisions budgétaires pour l'année financière 2012 et;
- 2- L'imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2012.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier que le Conseil municipal de Métis-sur-Mer a adopté, le 15 décembre 2011, un règlement portant le no.11-60 relatif aux prévisions budgétaires pour l'année financière 2012 et l'imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2012.

Tous les intéressés peuvent prendre connaissance du dit règlement au bureau municipal.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

AVIS DONNÉ À MÉTIS-SUR-MER, ce 16 e jour du mois de décembre 2011.

Stéphane Marcheterre
Directeur général et secrétaire trésorier

138, Principale, Métis-sur-Mer, Québec
Tél. : 418-936-3255 ou 418-936-3420 Fax : 418-936-3117
Courrier électronique : metissurmer@mitis.qc.ca